

<p style="text-align: center;">Assemblée générale du 15 octobre 2020 Solidarité femmes fribourg Aigle Noir, salles des Grenadiers, Fribourg</p>
--

PROCES-VERBAL

Présidence : Brigitte Steinauer

Présents : 25 personnes présentes, dont 5 membres selon liste des présences (Annexe 1)

Excusés : 18 personnes excusées, selon liste des personnes excusées (Annexe 2)

Ordre du jour : selon convocation à l'assemblée (Annexe 3)

1. Constitution de l'assemblée, nomination des scrutatrices et scrutateurs et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2019
3. Rapport de la Présidente, notamment information sur la nouvelle structure d'accueil
4. Présentation des comptes 2019, rapport de l'organe de révision, approbation et décharge du comité
5. Présentation et approbation du budget 2021
6. Modification des statuts (art. 9, al. 2) : prolongation du mandat des membres du comité
7. Election, réélection, démission des membres du comité
8. Divers

1. Constitution de l'assemblée

La présidente de l'association, Mme Brigitte Steinauer, ouvre la séance à 18h35. Elle souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie toutes les personnes présentes.

Des salutations particulières sont adressées à M. Henri Angéloz, Mme Pascale Michel, la famille Brunisholz, Mme Christine Alexander, Monsieur David Vézy, Sœur Marianne Holzer et Mme Béatrice Duvoisin.

Mme Steinauer souhaite encore la bienvenue aux membres du comité et aux collaboratrices de l'association.

Il est rappelé que le port du masque est obligatoire et vérifié que les personnes ayant le droit de vote sont munies du bulletin jaune pour voter.

Matthieu Loup et Valérie Wild sont nommés scrutateurs.

La liste des personnes excusées est citée.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019

Le procès-verbal de l'assemblée 2019 a été mis à disposition. Il est approuvé sans aucun commentaire.

Des remerciements sont adressés à ses autrices.

3. Rapport de la présidente

Le personnel

Les collaboratrices ont une activité difficile et stressante. Il est important qu'elles puissent faire des formations continues et être soutenues en cas de besoin. Les collaboratrices ont pu suivre une conférence de Jan Bernet sur l'attitude positive et des ateliers avec Mme Christiane Savioz sur la bienveillance, la communication et les émotions.

Organisation

La permanence téléphonique et le travail administratif a été réorganisé. Le premier tri est désormais fait par le personnel administratif. La réception est assurée à 100%. Le personnel a été formé à l'interne et les intervenantes sociales sont disponibles pour les appels concernant les clientes.

Projet immobilier

Solidarité Femmes cherche depuis longtemps un nouvel endroit pour sa structure d'accueil.

En 2019, un projet de construction a été étudié pendant plusieurs mois en collaboration avec une entreprise privée. Ce projet n'a pas vu le jour mais a permis de préciser les besoins et les attentes de l'association.

Vers la fin de l'année, un autre contact nous a miraculeusement dirigé vers le lieu adéquat.

Une nouvelle structure est indispensable. La situation sanitaire liée au Covid nous a conforté dans nos démarches. Nous offrirons 7 chambres, des espaces pour les enfants à l'intérieur comme à l'extérieur, des espaces conviviaux, des collaborations possibles avec les partenaires, tout en étant en sécurité.

Nous avons entrepris des transformations de locaux et le déménagement est prévu en février 2021.

La suite sera présentée l'année prochaine.

Projets avec les enfants

Nous avons reçu un soutien de 30'000.- francs de la chaîne du bonheur pour les activités avec les enfants. En collaboration avec l'Office familial, nous offrons des activités pour les enfants, en particulier le mercredi après-midi et des séances de puériculture.

Nouvelle loi cantonale

Solidarité Femmes a participé au niveau cantonal à une nouvelle loi pour l'amélioration de la protection des victimes. Il s'agit notamment des bracelets électroniques, du nombre de jours d'expulsion et d'une unité gestion des menaces.

Ce travail a demandé beaucoup de réflexions et de rencontres avec la direction et les collaboratrices. L'avis du terrain est très important.

Collaborations externes

Nos partenaires sont nombreux et très importants :

Les services sociaux régionaux et le service de l'action sociale pour la prise en charge des victimes. La police, la brigade des mineurs, les urgences, l'HFR...

Nous avons appris à mieux orienter les femmes qui ne peuvent pas être prise en charge par la LAVI, avec Fribourg pour tous notamment.

Caritas a été invité pour mieux comprendre leur fonctionnement, notamment le service juridique, les aides financières et le désendettement.

Evènements

- « Peins mon portrait »

Un week-end consacré à la violence contre les femmes avec de l'acide. Un couple qui se mariait pour la 2^e fois a décidé pour leur voyage de noce de demander de l'argent aux invités pour aller à la rencontre de femmes indiennes attaquées à l'acide. Il a écrit le livre et elle a peint des portraits. S'en est suivie une exposition et l'invitation de Manon Schick, directrice à ce moment-là d'Amnesty International. C'est un évènement qui a été très intéressant. Solidarité Femmes a contribué à la

préparation et était présente sur les lieux pour échanger avec les visiteurs. Beaucoup de travail a été accompli pour un merveilleux moment.

- Exposition « Plus fort que la violence »

Le bureau de l'égalité a mis sur pied cette exposition. Elle a eu lieu dans plusieurs endroits, notamment à Fribourg à l'ECG. Solidarité Femmes s'est beaucoup impliquée. Les collaboratrices ont guidé les visites pour les élèves et aussi pour le public pour expliquer la violence domestique et répondre à toutes les questions. L'engagement du personnel de Solidarité Femmes pour cette expo peut être souligné.

- Grève des femmes et forum féminin

La directrice, Martine Lachat Clerc, a été invitée à un débat réunissant également Ruth Lüthi et Atrid Epiney la veille de la grève des Femmes du 14 juin 2019. Le débat a été très intéressant, porteur d'espoir et d'ouverture. Le public était intéressé et la directrice a fait honneur à l'association. Pendant la journée du 14 juin 2019, le but était de toucher le public en restant discret. Les collaboratrices ont tenu un stand pendant toute la journée. C'était un moment intense et une journée réussie.

Le rapport de la présidente se conclut par des applaudissements.

4. Présentation des comptes 2019

Quelques chiffres

La directrice présente quelques chiffres liés à la violence au sein du couple, notamment pour montrer qu'il y a du travail derrière les chiffres.

580 femmes victimes de violence au sein du couple ont été soutenues en 2019. Elles représentent 64% des personnes soutenues, conseillées, accompagnées et/ou hébergées.

Les autres infractions concernent notamment les viols, lésions corporelles, brigandages, etc.

479 victimes vivaient en couple, 23 étaient en cours de séparation et 78 étaient déjà séparées avant de faire appel à Solidarité Femmes.

Nous avons relevé 280 actes en lien avec la violence physique, 422 avec la violence psychologique et 75 avec la violence sexuelle.

La structure d'accueil a hébergé 61 femmes et 74 enfants en 2019.

Environ 25% des femmes redonnent une chance à leur partenaire.

Comptes 2019

La directrice présente les comptes 2019. Ils présentent un petit bénéfice, après le paiement d'heures supplémentaires et attribution aux réserves pour les projets en cours, notamment le projet immobilier.

La prise en charge des pensions est très supérieure à l'année précédente. C'est une position très fluctuante et imprévisible. Elle dépend beaucoup des accueils. En 2019, nous avons accueillis plusieurs femmes et enfants d'autres cantons, pour des raisons de sécurité. Le prix coutant à la journée est plus élevé lors d'accueil extra cantonaux.

La subvention du canton reste à 750'000 frs, la Loterie Romande a augmenté à 280'000 frs et la ville de Fribourg reste à 12'500 frs.

Les dons et cotisations sont similaires à 2018. Ce sont des montants réjouissants par rapport au budget. L'engagement de la direction et du comité dans la recherche de fonds permettent d'atteindre et même de dépasser le budget.

Les autres produits concernent diverses formations données, des jetons de présence, etc.

Rien de spécial n'est à signaler concernant les charges. Les budgets ont bien été respectés. Les frais de personnel augmentent légèrement en raison notamment d'heures supplémentaires payées,

d'adaptation des échelons et des ajustements en lien avec la stratégie qui se met en place pour augmenter l'efficacité de l'association.

Rapport de l'organe de révision

Monsieur Vézy de la fiduciaire Gefid Conseil SA, réviseur des comptes de l'association, confirme que les comptes sont approuvés sans réserve et sans remarque. Il remercie le personnel de l'administration pour le travail et la bonne collaboration. Le contrôle restreint effectué démontre la bonne tenue des comptes et leur conformité à la loi suisse et aux statuts. Monsieur Vézy recommande d'approuver les comptes 2019.

Approbation et décharge du comité

L'approbation des comptes est soumise à la votation de l'assemblée. Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité.

5. Présentation et approbation du budget 2021

La directrice relève le bon travail de l'administration et remercie aussi le vice-président qui met à disposition ses compétences de banquier.

La présentation se fait en deux colonnes, pour séparer les coûts pour le centre de consultations et ceux concernant la structure d'accueil. Cette présentation permettra de démontrer les fonctionnements et les subventions pour les deux secteurs. Le centre de consultations est subventionné par le canton. La structure d'accueil quant à elle a un fonctionnement associatif pour lequel il faut trouver des fonds chaque année (Loterie Romande et Ville de Fribourg). Les enfants prennent aussi de la place et le développement de la prise en charge va devenir plus importante.

La prise en charge des pensions est calculée d'après la moyenne des dernières années. C'est un montant imprévisible qui dépend du nombre d'accueils et de la durée du séjour. Les subventions sont stables. Les dons et cotisation représentent un objectif du comité pour la recherche de fonds. Les autres produits concernent les formations données, les jetons de présence, etc.

Les frais du personnel sont en augmentation pour continuer d'assurer notre mission et améliorer la prise en charge des femmes et des enfants ainsi que mettre en place des nouveaux projets. Les autres charges sont très stables.

Le budget présente une perte d'environ 58'000 frs. Solidarité Femmes souhaite maintenir le personnel malgré le fait que cela engendre un déficit. Nous devons garder la capacité du personnel à prendre en charge les femmes et les enfants. Nous espérons augmenter nos recettes et si les résultats ne sont pas concluants, nos réserves permettent de couvrir ce montant.

Question :

Pourquoi il n'y a pas d'autres charges au budget 2021, d'après le montant de 2019 ?

Les autres charges concernent l'attribution à des réserves lorsqu'il y a un bénéfice. Le budget ne présentant pas de bénéfice, il n'y a pas d'attribution prévue à des réserves.

Approbation

L'approbation du budget est soumise à la votation de l'assemblée. Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité.

6. Modification des statuts (art. 9, al. 2)

Il s'agit de prolonger le mandat des membres du comité. Actuellement, le mandat dure 2 ans et est renouvelable 2x pour un maximum de 6 ans au total. Cela changerait en mandat de 3 ans, renouvelable 2x, pour un maximum de 9 ans au total.

Le comité a des membres très impliqués. L'intégration d'un nouveau membre prend presque 2 ans pour comprendre le fonctionnement de l'association et devenir vraiment efficace. La modification des statuts permettra aux membres du comité d'avancer efficacement et d'avoir une vision à long terme. Cela aidera l'association.

La modification des statuts est soumise à la votation de l'assemblée. La modification est approuvée par 4 voix pour, 1 voix contre, aucune abstention.

7. Election, réélection, démission des membres du comité

Election

Matthieu Loup est proposé en tant que nouveau membre du comité. Il est présenté par la présidente. Il est important de sensibiliser les hommes à la thématique de la violence et d'en intégrer au comité de l'association. Matthieu Loup a tout de suite montré un intérêt particulier pour notre mission. Il a pu constater dans sa vie professionnelle que notre mission est importante et indispensable. Il est très motivé à mettre ses compétences juridiques à disposition de Solidarité Femmes.

La candidature de Matthieu Loupe est soumise à la votation de l'assemblée. Il est élu à l'unanimité et par applaudissements.

Réélection

Plusieurs membres du comité doivent être réélus pour un deuxième ou un troisième mandat.

Pour un 2^e mandat, les personnes suivantes sont soumises à la votation de l'assemblée :

- Lynne Egloff
- Noam Rey
- Brigitte Steinauer

Tous sont réélus à l'unanimité et par applaudissement.

Pour un 3^e mandat, les personnes suivantes sont soumises à la votation de l'assemblée :

- Nicole Bossart Jacquat
- Florence Hirsbrunner

Toutes sont réélues à l'unanimité et par applaudissement.

Démission

Blaise Fasel a quitté le comité pour des raisons professionnelles, il entame une nouvelle formation à l'étranger.

8. Divers

Aucun sujet divers n'est amené.

La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie les personnes présentes d'être venues. C'est encourageant malgré la situation particulière. La séance est levée à 19h25 et chacun-e est invité-e à l'apéritif.

Fribourg, le 15 octobre 2020 / ac/mlc